

Pour valider votre inscription, vous devez me retourner :

- Le bulletin d'inscription complété, daté et signé, accompagné de votre règlement de l'acompte.
- Un exemplaire signé de la convention de formation professionnelle

BULLETIN D'INSCRIPTION

« SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES – les Bases »

MERCI D'ÉCRIRE « TRÈS » LISIBLEMENT

DATES CHOISIES : Jeudi 9 et Vendredi 10 Janvier 2025

Nom :

Prénom :

Profession :

Comment avez-vous connu cette formation ?

.....

.....

Tél. portable :

Adresse :

.....

Email : @

(Tous les documents vous sont uniquement envoyés par le biais de cet email)

Lors de mon inscription, je règle par chèque un acompte de 100 euros, à l'ordre de :
SARL BIO-LOGIQUE (cet acompte sera encaissé quatre semaines avant la formation, non récupérable ensuite, mais valable pour un cours ultérieur). Le solde du règlement, soit 220 euros, sera à régler le 1^{er} jour de la formation.

*Une confirmation vous sera envoyée par mail en fonction des places disponibles.
Attention le nombre de places est limité.*

Date

signature

..... / / 20

Renvoyer ce bulletin avec votre chèque d'acompte à :

Stéphan POIRRIER

302 chemin de Toutes Aures

07220 SAINT-MONTAN

PS : en signant ce bulletin, j'accepte de recevoir par mail des informations liées à l'organisation des formations. Sens Bio-Logique des Symptômes s'engage à ce que la collecte et le traitement des données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre les soussignés
SARL BIO-LOGIQUE - Stéphane POIRRIER

et

est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.920-13 du code du travail.

I - Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« **Sens Biologique des Symptômes – les bases** »

II - Nature et caractéristique des actions de formation

- L'action de formation entre dans la catégorie des actions de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L.920-13 du Code du travail.
- Elle a pour objectif la transmission de connaissances afin de nourrir une réflexion sur le sens des symptômes.
- A l'issue de la formation, il sera délivré au stagiaire un certificat sous forme d'attestation de présence.
- Sa durée est fixée à 1 séminaire de 16 heures.
- Le programme de l'action figure en annexe du présent contrat.
- *Le cursus proposé s'articule sur 5 modules de 2 jours, l'inscription aux modules suivants est facultative et se fera directement auprès de Stéphane Poirrier, sans avoir à refaire d'autres documents d'inscription.*

III - Niveau de connaissances préalables nécessaire

Cette formation est ouverte à tous.

IV - Organisation de l'action de formation

- L'action de formation aura lieu à Pierrelatte (26700), les 9 et 10 Janvier 2025
- Les supports pédagogiques seront fournis.
- La formation sera délivrée par la SARL BIO-LOGIQUE, représentée par son associé gérant Monsieur Stéphane POIRRIER, formateur inscrit sous le numéro 82 26 01639 26

V - Délai de rétractation

A compter de la date de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter, il en informe SARL BIO-LOGIQUE – Stéphane POIRRIER par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée au stagiaire.

VI - Dispositions financières

- Le prix de l'action de formation est fixé à 320 euros (tarif 2024).
- Le stagiaire s'engage à verser un acompte de 100 euros à l'inscription, puis 220 euros le 1^{er} jour du stage.

VII - Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait SARL BIO-LOGIQUE – Stéphane POIRRIER ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié avec encaissement des euros.

En cas de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

VIII - Cas de différend

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaires, à Pierrelatte, le

Signature stagiaire

**SARL BIO-LOGIQUE
POIRRIER Stéphane, Formateur**

Numéro de formateur : 82 26 01639 26

Programme des 5 modules du cursus de base

Module 1 : Sens Bio-Logique des Symptômes – les Bases

La formation se réserve le droit de modifier le programme pour améliorer la pédagogie

Objectifs :

Acquérir un autre éclairage et des connaissances de base sur le **SENS BIO-LOGIQUE des SYMPTÔMES, des MALADIES, des troubles comportementaux et/ou des difficultés de vie**, c'est à dire l'impact précis de l'Émotionnel sur le corps physique.

Comprendre le sens intelligent, cohérent de nos réactions physiologiques et biologiques face à des stress.

Jour 1	Jour 2
<p data-bbox="177 613 678 640">Matin 8h30-12h30 - Après-midi 14h-18h</p> <p data-bbox="76 678 539 705">1 – la BIO-LOGIQUE – la Logique du Vivant</p> <p data-bbox="76 728 730 981">1^{ère} réflexion via le monde Animal La maladie : une tentative d'adaptation animale à la survie Phase de Stress – Phase de réparation Remettons l'homme à sa place dans l'intelligence de la nature Et si les maladies étaient des mémoires de l'évolution ? Fascinante cellule – Incroyable ADN Génétique et épigénétique : réservoir de programmes de survie Nous sommes un écosystème au milieu d'autres écosystèmes</p> <p data-bbox="76 1019 427 1046">2 – L'héritage du monde animal</p> <p data-bbox="76 1070 742 1388">Un corps et un cerveau biologique – animal L'animal en nous et ses priorités de survie : - <i>notion de territoire : l'espace dont j'ai besoin pour vivre</i> - <i>menace dans le territoire</i> - <i>réagir : notion de réaction masculine ou féminine</i> - <i>menacer, dissuader, attaquer ou fuir</i> - <i>réparer des lésions : programmes biologiques</i> - <i>marquer son territoire – les limites</i> - <i>acquérir et maintenir son territoire</i> - <i>avoir sa place – notion de hiérarchie</i></p> <p data-bbox="76 1426 443 1453">3 – L'être humain et ses fragilités</p> <p data-bbox="76 1478 730 1697">Notre fragilité : la cohabitation de nos 2 cerveaux - <i>des capacités encore mal connues</i> - <i>ne fait pas la différence entre réel et virtuel</i> - <i>ne fonctionne qu'au présent</i> - <i>programmé uniquement pour la survie</i> Les nuances du ressenti – Interprétation subjective de la réalité La latéralité biologique</p>	<p data-bbox="1054 613 1272 640">Matin 8h30-12h30</p> <p data-bbox="815 678 1254 705">3 – L'être humain et ses fragilités (suite)</p> <p data-bbox="815 728 1390 884">La Maladie : la réponse animale en détails - <i>1^{er} temps : le Programmant : Le choc initial</i> - <i>2^{ème} temps : le Déclenchant : Réaction animale</i> - <i>3^{ème} temps : Libération et phase de réparation</i> - <i>La notion de récurrences ou de chronicité</i></p> <p data-bbox="815 922 1155 949">4 – les racines de nos fragilités</p> <ul data-bbox="834 969 1433 1104" style="list-style-type: none">- Notion de Projet Sens- Avant la conception- Début de grossesse- Pendant la grossesse- Remarques : <i>le jumeau perdu et ma place dans la fratrie</i> <p data-bbox="1034 1167 1295 1193">Après-midi 14h-17h30</p> <p data-bbox="815 1232 1227 1258">4 – les racines de nos fragilités (suite)</p> <ul data-bbox="834 1279 1398 1330" style="list-style-type: none">- L'empreinte de l'accouchement et ...- Fragilités du clan - transmission transgénérationnelle <p data-bbox="815 1400 1118 1426">5 – Conclusion et questions</p> <p data-bbox="834 1523 1508 1612"><i>Au cours de chaque journée, il y aura des temps pour vos questions, beaucoup d'exemples et de cas cliniques pour bien comprendre les liens de causalité.</i></p>

Après ce premier module, la suite du cursus de base se compose du :

- **Module 2** : Thématiques des systèmes neuro-musculo-squelettiques – le Sang – la Lymphe
- **Module 3** : Thématiques des grands systèmes organiques (digestif, cardio-vasculaire, respiratoire, urinaire)
- **Module 4** : Thématiques des grands systèmes organiques (système gynécologique, le sein) - Thyroïde – Peau – Le poids
- **Module 5** : L'enquête Bio-Logique – la Méthodo-Logique – Travail de synthèse et cas cliniques selon programme